

Poteau EDF béton désaffecté sur propriété privée

Par **Pirouette Michel**, le **24/10/2020** à **15:47**

Bonjour,

Il y a un poteau béton EDF sur mon terrain en limite de propriété. Comme le terrain est très en pente, le poteau commence à pencher vers ma maison, je souhaiterais le faire retirer.

Ce poteau n'a plus d'utilité depuis au moins 20 ans car l'alimentation électrique passe maintenant sous la route.

A qui appartient ce poteau?

ERDF?, la commune? le propriétaire du terrain? (rien n'est indiqué dans l'acte de vente).

Qui doit payer les frais de l'enlèvement?
Merci de vos précieux conseils.

Par **amajuris**, le **24/10/2020** à **18:20**

bonjour,

le réseau de distribution d'électricité appartient à la commune, voyez avec votre mairie en indiquant que ce poteau devient dangereux.

salutations